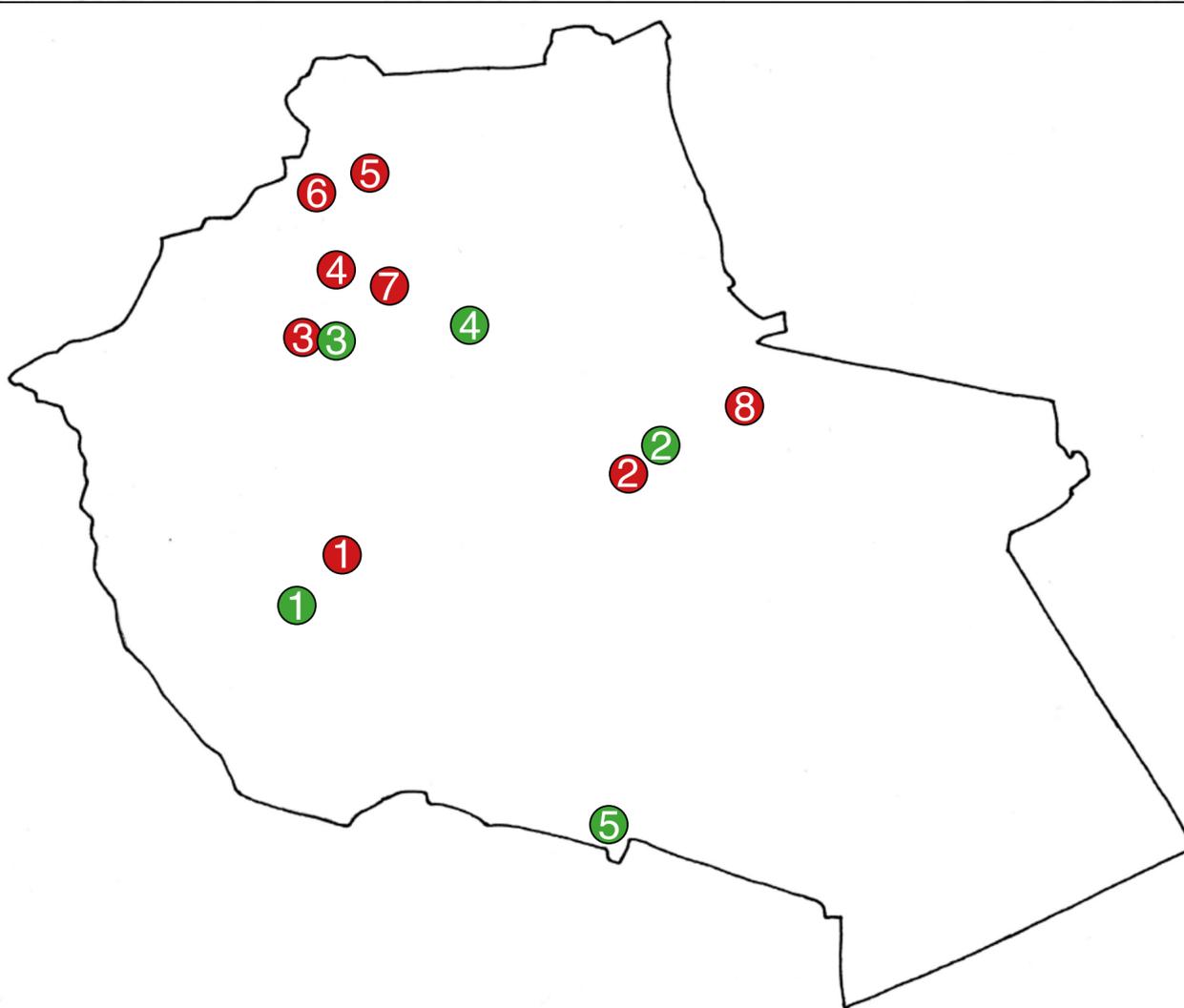


LE TIR À L'ARC À UCCLE

Histoire d'une tradition



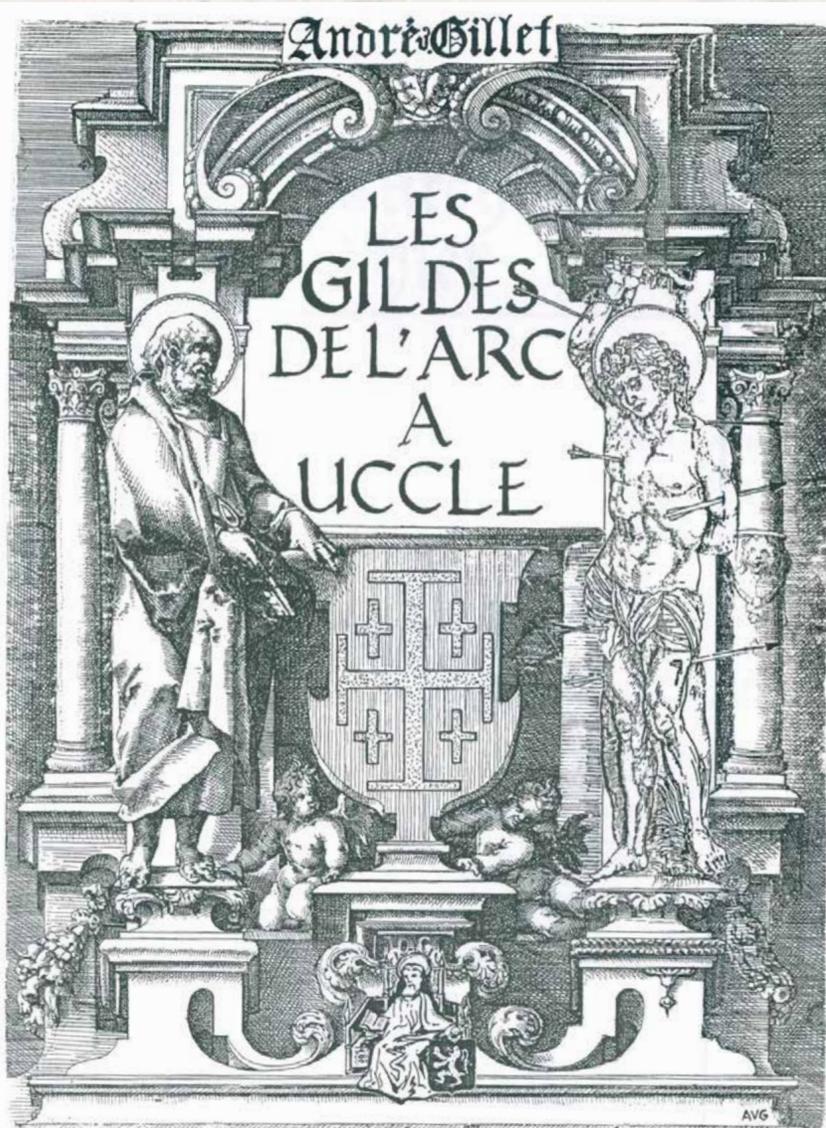
Légende

Perches et lieux anciens

- ① Chateau du Paepenkasteel
- ② Chateau de Carloo
- ③ Le Globe
- ④ Parvis Saint-Pierre
- ⑤ Chapelle Saint-Sébastien
- ⑥ Le Floréal
- ⑦ Le Vieux Cornet
- ⑧ Le Vivier d'Oie

Voiries et lieux de tir actuels

- ① Centre sportif A. Deridder
- ② Saint-Job
- ③ Salle de la PUC
- ④ Avenue des Archères
- ⑤ Perckstraat



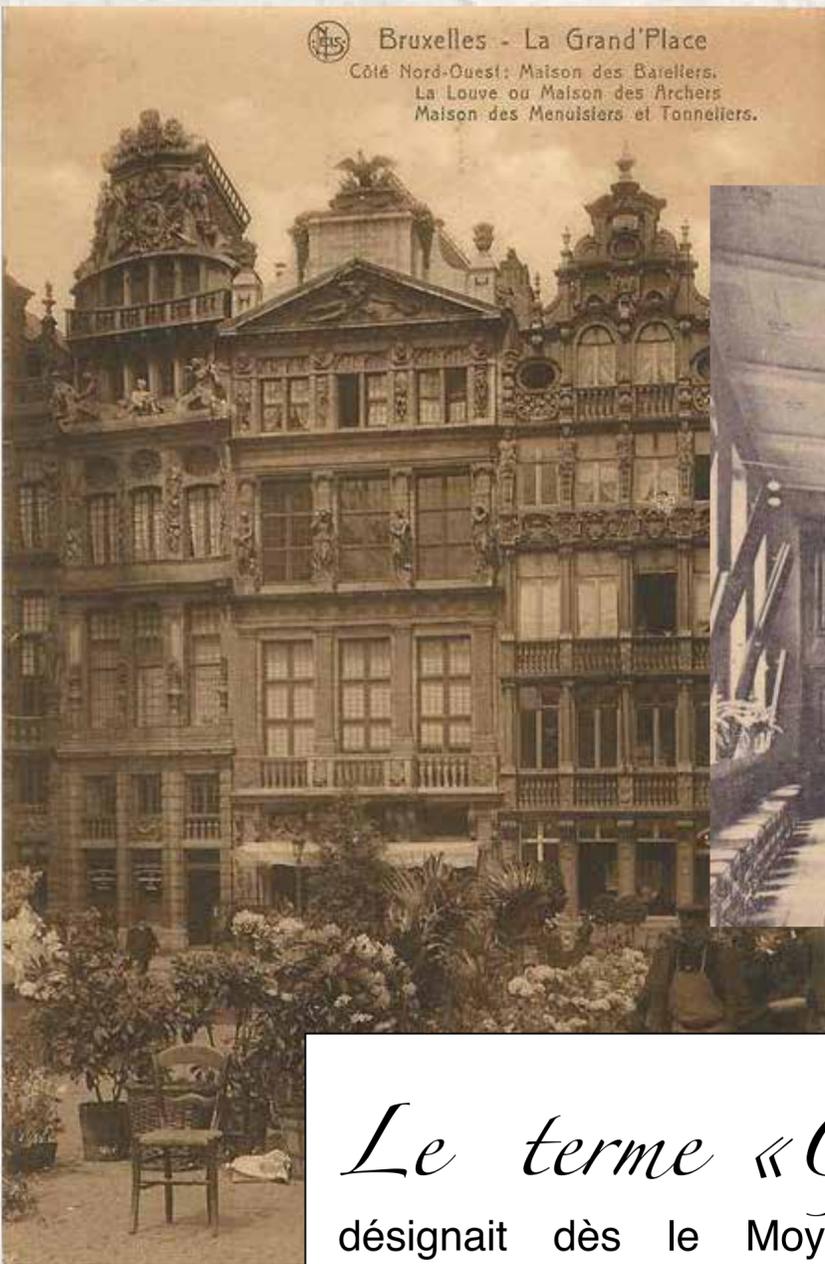
L'archerie est une tradition

plus ancienne que d'aucun pourrait penser. A Uccle plus particulièrement, cette discipline se pratique de manière organisée au moins depuis le 16^e siècle.

Et cette longue histoire, bien qu'assez méconnue, a laissé des traces non seulement dans les sources écrites, cartographiques et iconographiques, mais également dans le paysage actuel de la commune.

Au travers des siècles, les différentes gildes d'archers qui ont existé à Uccle y ont laissé leurs empreintes, et ce un peu partout sur l'actuel territoire communal comme le montre la carte ci-dessus.

L'archerie est restée une tradition uccloise vivante grâce aux nombreuses compagnies qui se sont succédées au fil du temps, et ce jusqu'à aujourd'hui. Leur héritière, la Gilde des Archers de Saint-Pierre d'Uccle (GAU), vous propose donc ici un petit voyage dans le temps ...



Le terme «Gilde»

désignait dès le Moyen-âge une association plus ou moins hiérarchisée regroupant des personnes pratiquant une même activité.

Tout comme les commerçants et les artisans, les différents métiers d'armes s'organisèrent en guildes. Ils se réunissaient régulièrement et suivaient leurs propres règles.

Pour ce qui est des archers, outre le terme «gilde» on retrouve aussi d'autres appellations telles les «serments» ou les «compagnies».

Les guildes pouvaient en outre être liées par des liens hiérarchiques les unes aux autres, voire à une ville, une paroisse ou un état.

C'est ainsi que les guildes d'archers uccloises furent rattachées aux Chef-Gildes de Bruxelles et de Louvain.





Le tir à la perche,

est une discipline pratiquée depuis plusieurs siècles par les archers de nos contrées, consistant à «abattre» de petits «oiseaux» en bois placés en haut d'une perche verticale d'environ 30m de haut.

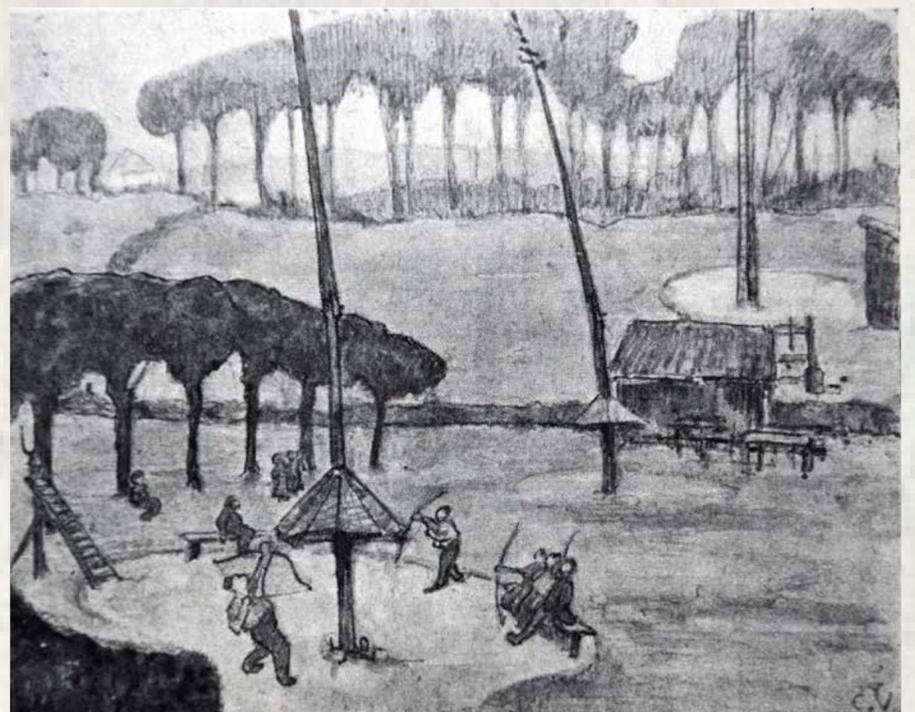
A l'occasion du «Tir du Roy», organisé annuellement, l'archer qui parvient à abattre l'oiseau placé au sommet de la perche est sacré Roi.

Devenir Roi étant un grand honneur pour tout archer, chaque gilde prend soin de tenir à jour les palmarès de chaque «Tir du Roy».

Il est également fréquent que les gildes aient des objets de prestige sur lesquels sont inscrits les noms des vainqueurs.

Un collier de la Grande Gilde d'Uccle et un plat en étain gravé au nom de Joannes Baptist De Bue (ci-contre), datant respectivement du 17e et du 18e siècle, n'en sont que des exemples.

Le tir à la perche est encore pratiqué par de nombreuses sociétés d'archers en Belgique.



A partir du 16^e siècle,

apparaissent les premières mentions de l'existence de gildes d'archers à Uccle dans les sources d'archives.

Deux gildes d'archers au moins existaient : la «Grande Gilde» et la «Petite Gilde».

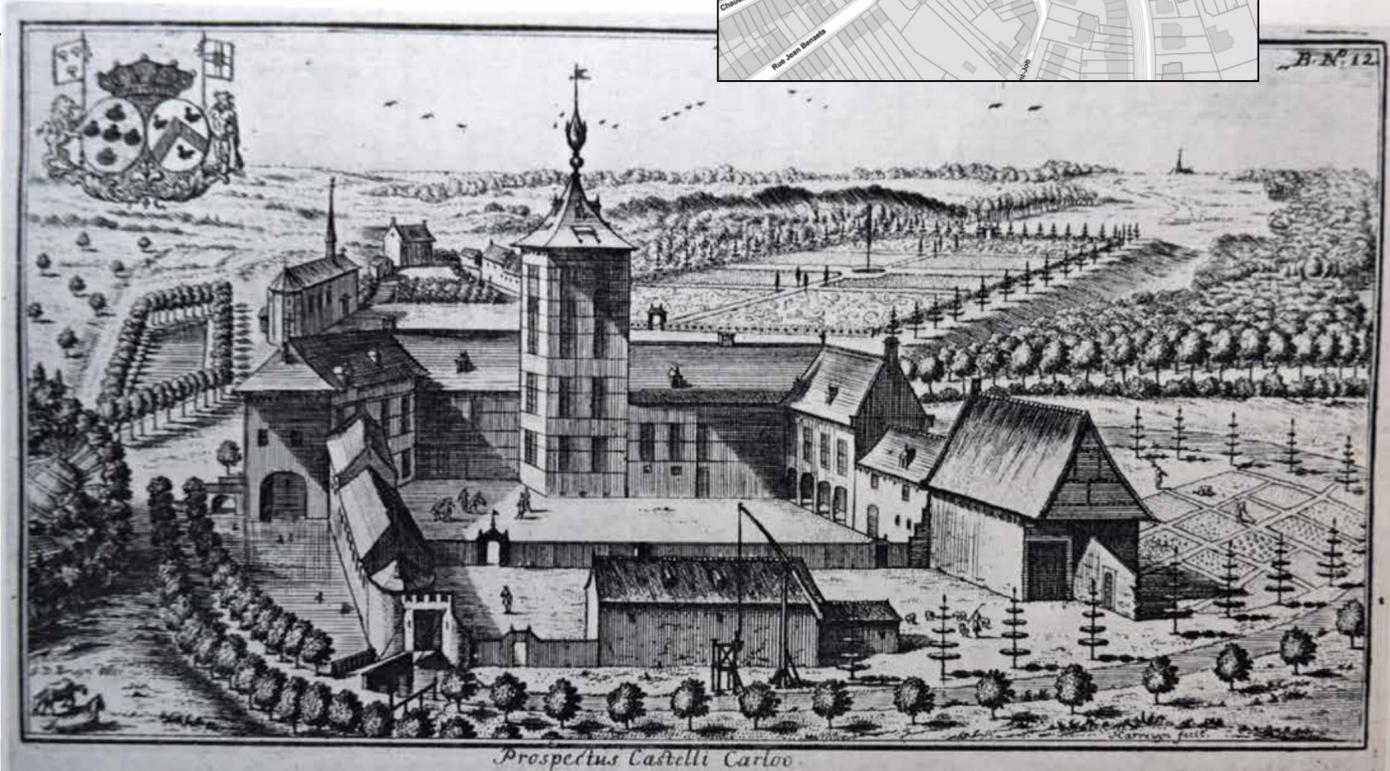
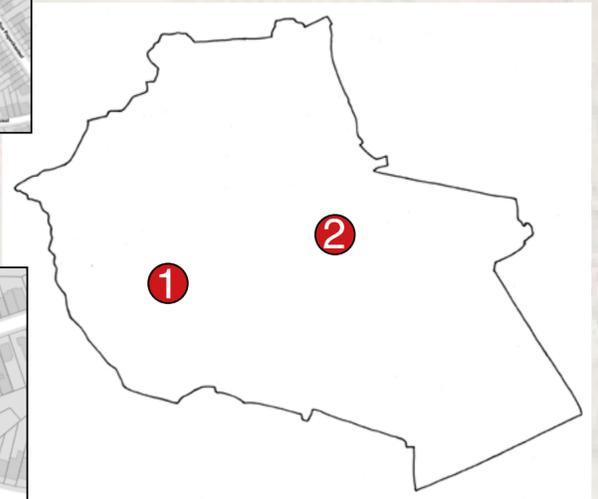
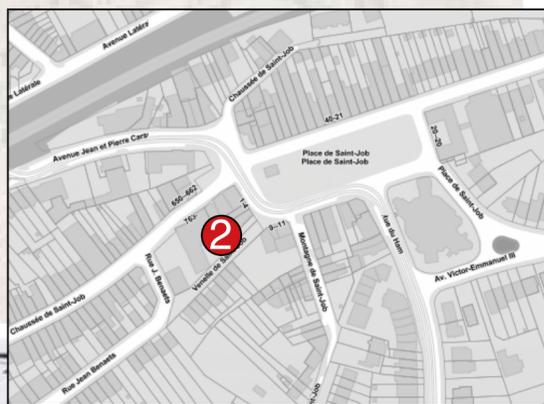
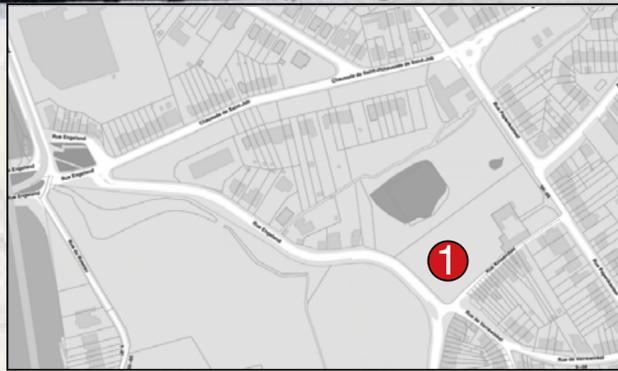
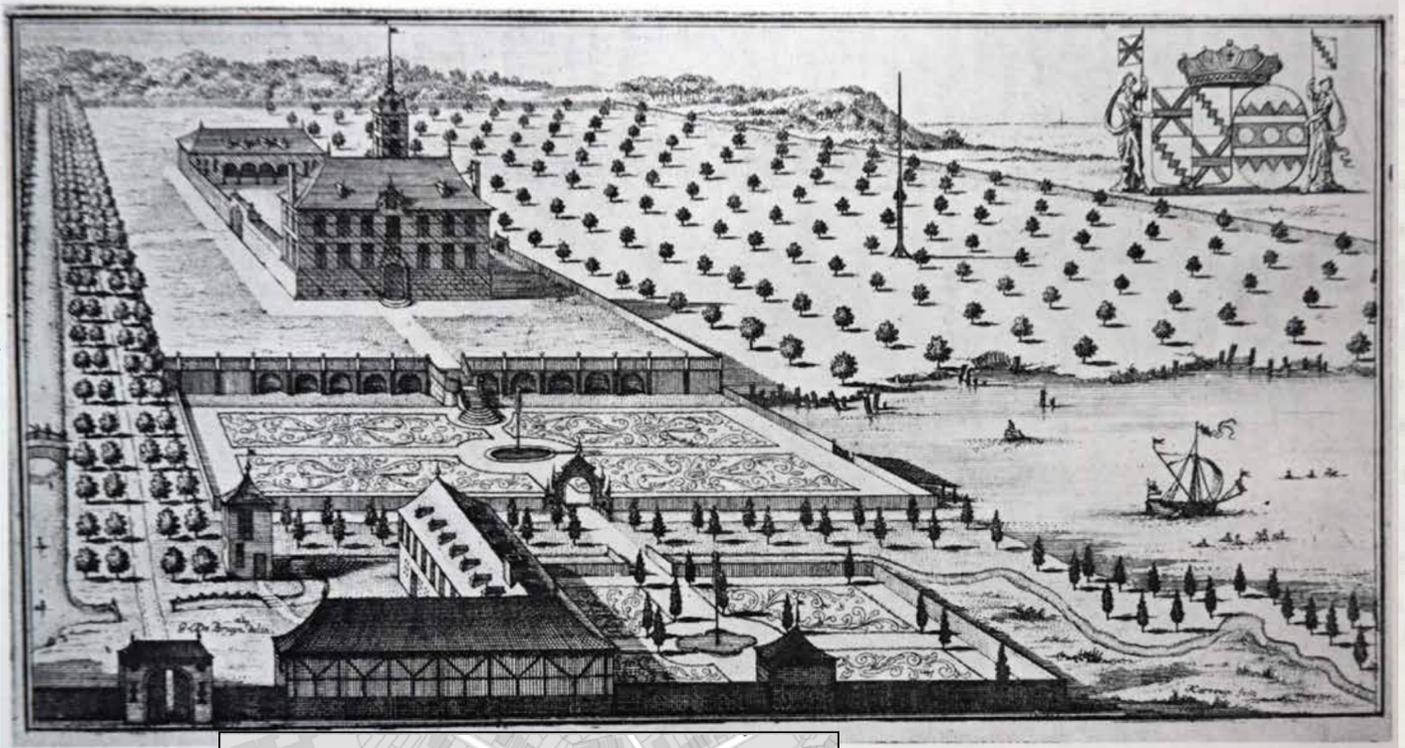
A cette époque, Uccle, Stalle et Saint-Job n'étaient encore que des hameaux.

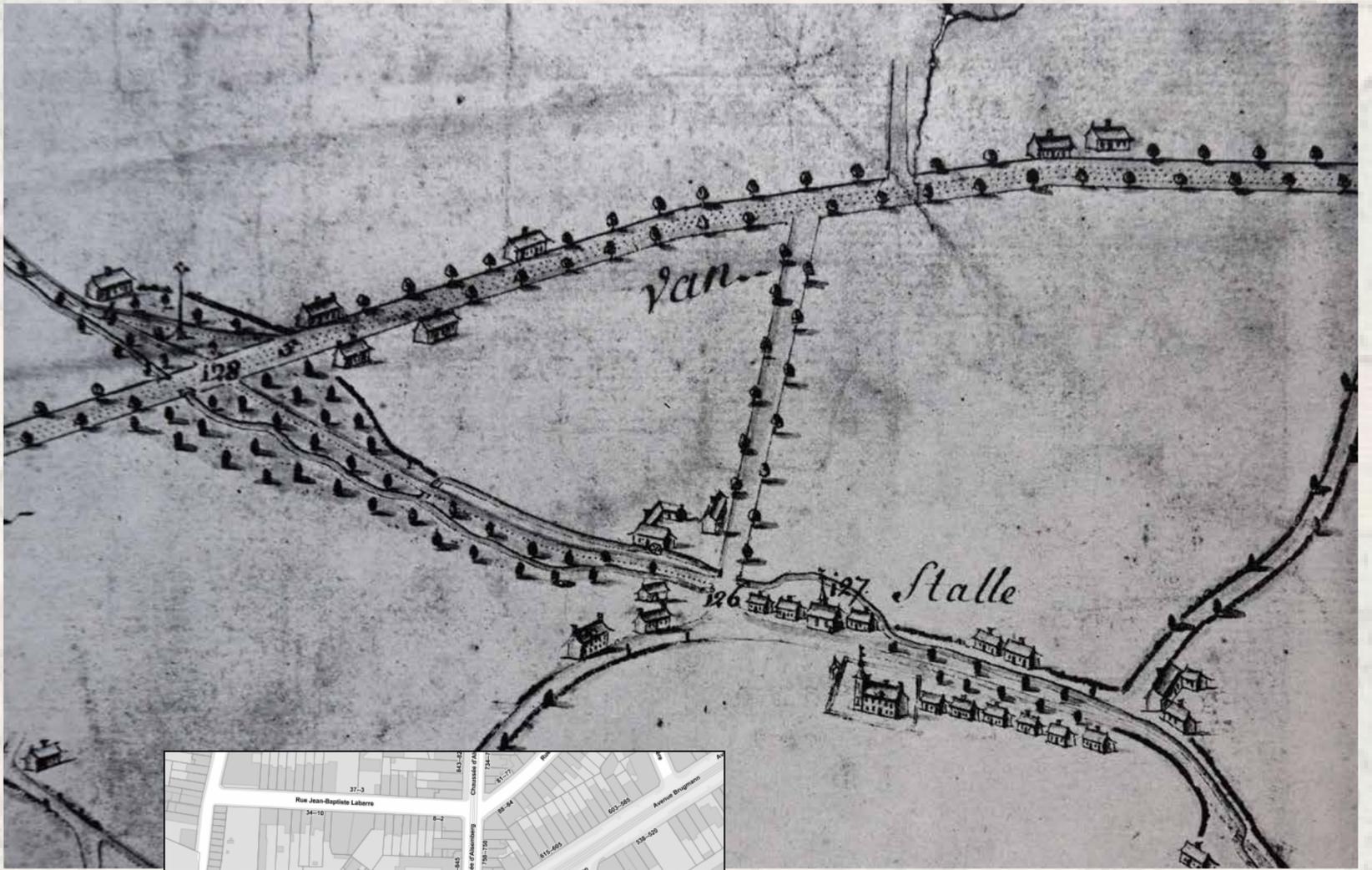
Au 17^e siècle,

les gildes d'archers faisaient tellement partie du paysage que les perches de tir étaient incluses dans les gravures et les cartes de l'époque.

Deux gravures de Harrewijn figurent les châteaux du Paepenkaesteel (1) et de Carloo (2) avec une perche de tir dans leur voisinage direct, placée au milieu d'un grand terrain dégagé.

La présence de ces perches montre que ces deux seigneuries comptaient notamment une compagnie d'archers dans leurs effectifs.



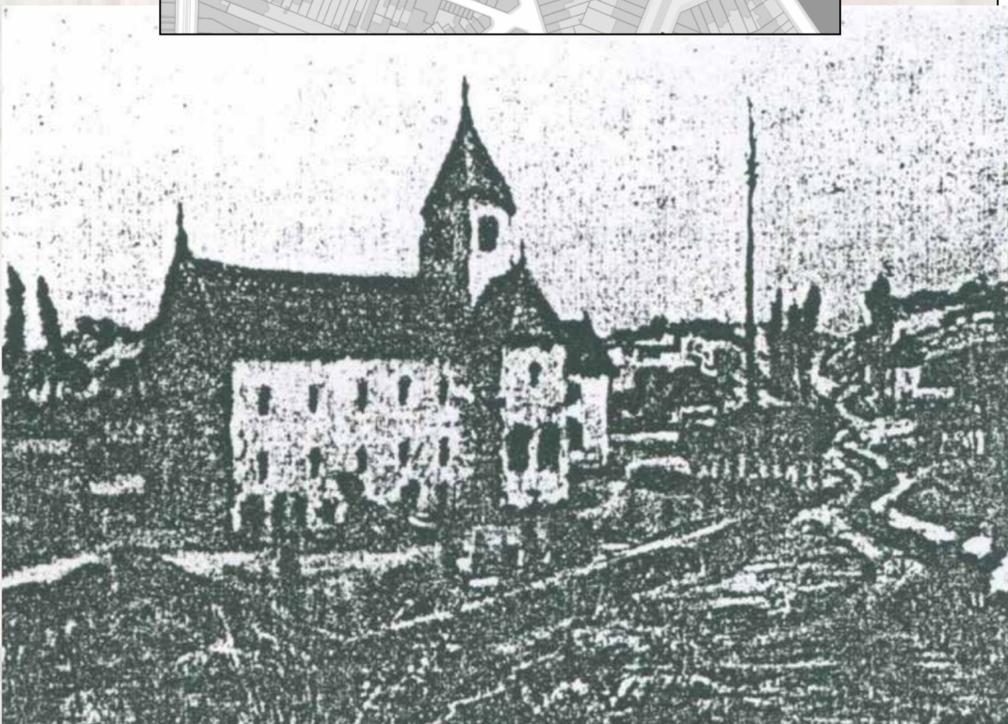


Au cours du 18^e siècle,

la Petite Gilde exerçait ses activités à Stalle où elle y avait une perche (3), tandis que la Grande Gilde siégeait au Parvis d'Uccle (4) et était donc sous la protection de Saint-Pierre dont elle portait le nom.

Suite à l'interdiction des tirs à l'oiseau de la Grande Gilde sur la tour de l'église en raison des fréquents dégâts occasionnés à la toiture, une perche fut plantée derrière l'église en 1721.

Malheureusement, le 1er octobre 1795, un décret français interdit définitivement les gildes et compagnies de milices bourgeoises dans tous les territoires conquis. Les gildes d'archers furent donc dissoutes et leurs biens furent saisis.





UCCLE. — Société les ARCHERS d'UCCLE.
 sous la présidence d'honneur de M. Balsler.
 A l'occasion de la kermesse du Chat
Tir de 100 francs et 4 lièvres
 répartis sur 5 supérieurs. — Mise fr. 7,50. Retour 6 fr. —
 Autant de petits oiseaux que de tireurs, moins le peleton
 franc et les supérieurs. — De 2 1/2 heures.
 Le Secrétaire, Ed. POLINET. Le Président, DUJARDIN.

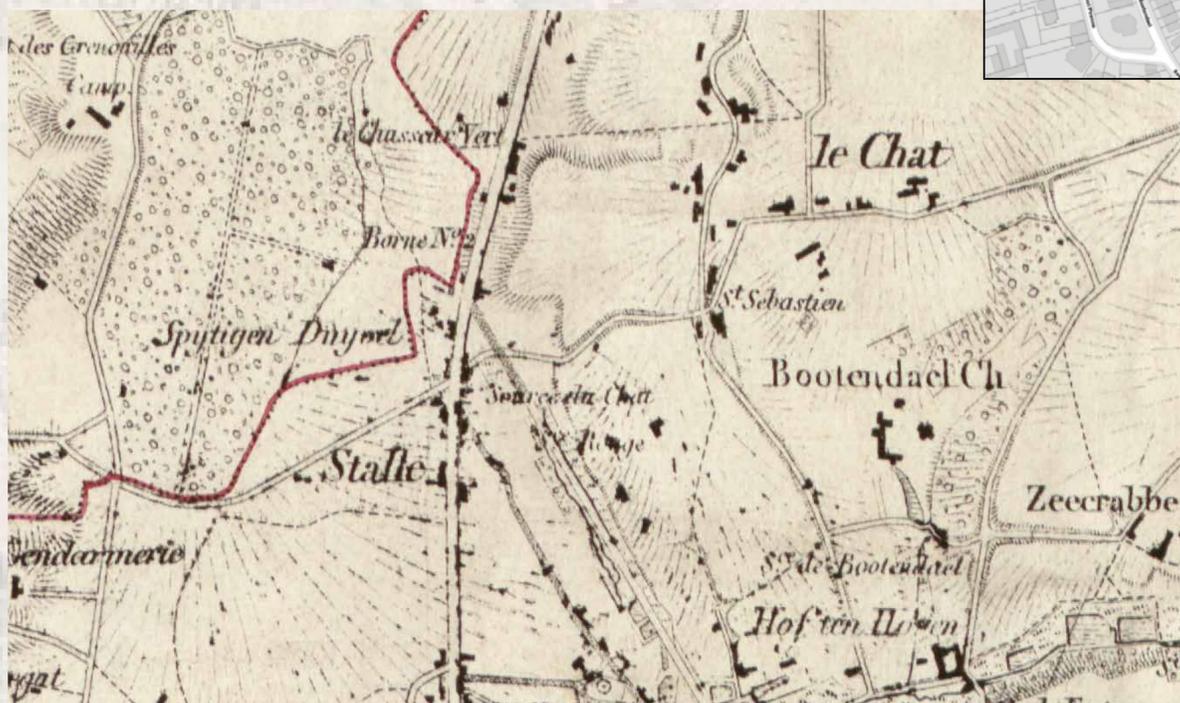
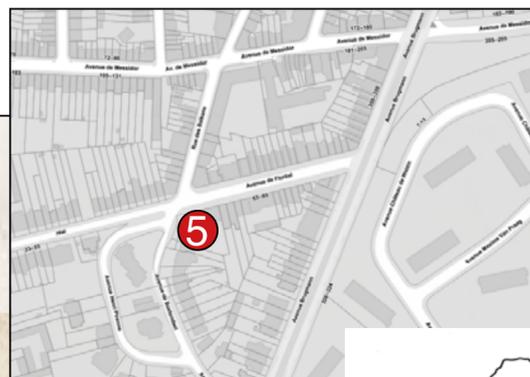
Au milieu du 19^e siècle,

de nouvelles sociétés d'archers apparurent. Cet engouement fit suite entre autre à la parution en 1856 de la légende de Thijl Ulenspiegel par Charles De Coster, dont un passage vante le courage de femmes archères au Cornet (ci-dessus à gauche).

Une perche fut plantée en face du Spijtigen Duivel, une société d'archères s'installa au Globe et y planta une perche, et des archers s'installèrent bien entendu au Cornet.

A cette époque, l'archerie n'était plus liée à la nécessité de se défendre et devint donc une activité populaire. C'était un sport qui se pratiquait dans les kermesses ou en compétition et qui avait ses propres médias de communication tel l'hebdomadaire « Le Guillaume Tell » (ci-dessus à droite).

Dans le quartier du Chat, où la Société Les Archers d'Uccle organisa un tir à l'oiseau lors d'une kermesse en 1892, une chapelle (5) fut consacrée pour un temps à Saint-Sébastien, patron des archers.



Au cours du 20^e siècle,
 les perches et lieux de tirs déménagèrent plus
 d'une fois.

Une société d'Archers d'Uccle siégea dans
 un bâtiment avenue des Fleurs en face du
 Spijtigen Duivel (6), où elle y avait également
 une perche de tir.

Une perche se trouvait également au Vivier
 d'Oie (7) à cette époque, et celle de Stalle
 fut plusieurs fois déplacée mais toujours aux
 environs du Globe.

Enfin, le Vieux Cornet (8) était quant à lui un
 lieu important pour les archers ucclois de par
 son histoire, et le tir à la perche y fut pratiqué
 durant de nombreuses années.

